

Notre-Dame Immaculée au Rempart

Charleroi 1682-1982

*par Oscar HAP,
secrétaire du Comité du Tricentenaire de Notre-Dame au Rempart*

Chapitre I

Bref rappel des origines et de la fondation de la Ville de Charleroi. Son odyssée jusqu'à son rattachement à la Belgique

- Un village de cloutiers

Nous sommes à la fin du XIIIe siècle, au petit village de Charnoy ou « Karnoit », orthographe retrouvé sur le polyptique des biens de l'abbaye de Lobbes en 868. Ce n'est qu'un modeste hameau composé d'humbles chaumières groupées autour du petit clocher perché sur les hauteurs abruptes de la rive Nord de la Sambre, à l'orée de la grande forêt. Rien ne semble destiner ce hameau à des lendemains prometteurs. Il est habité par cinquante ou soixante charbonniers ou cloutiers. Avec les femmes et les enfants, cela fait une population d'environ trois cents âmes. Vers les années 1500, en pleine période espagnole, les clous fabriqués à Charnoy étaient amenés à Bruxelles par charrettes puis embarqués vers Anvers, Gand, Bruges et Ostende et de là, transbordés vers les pays d'outre-mer.

- Fortification et nouvelle dénomination de la Ville par les Espagnols

Vers 1660, Louis XIV, roi de France, revendique notre pays au nom de sa femme, Marie-Thérèse d'Autriche, qui est une sœur aînée du jeune Charles II, roi d'Espagne.

Les autorités hispano-belges sont inquiètes et décident de prendre, au plus tôt, des mesures de défense sur la frontière sud-ouest.

Le marquis de Castel-Rodrigo, gouverneur des Pays-Bas, est venu à Charnoy avec son État-major. L'intérêt stratégique en a été reconnu et on a décidé que le lieu deviendrait une citadelle, clef de la défense de l'Entre-Sambre et Meuse.

Les travaux de fortification débutent le 3 septembre 1666. Sur son promontoire, Charnoy est protégé naturellement, au sud et à l'ouest, par la rivière, des étangs et des marécages. Pour en faire une place forte, capable de résister à l'invasion, seuls le nord et le nord-ouest exigent des retranchements artificiels. Voulant rendre hommage à son jeune souverain Charles II, le Gouverneur décide d'appeler **Charleroy** la cité nouvelle ainsi créée et dont il prévoit peut-être le grand avenir.

- Invasion française et Charleroi jusqu'en 1831.

En 1667, les travaux de la forteresse à peine commencés, Louis XIV, à la tête de ses armées, franchit nos frontières et vient mettre le siège devant la nouvelle ville qui ne résiste pas longtemps.

Vauban, le célèbre ingénieur militaire français, achève les fortifications et fait de la Ville-Haute une place forte de premier ordre.

Le Traité d'Aix-la-Chapelle (1668) laisse à la France douze villes de la Flandre française, de l'Artois, du Hainaut, et notamment Charleroy.

Six rues portent encore les noms des bastions édifiés par Vauban et qui flanquaient la place : ce sont les rues Turenne, d'Orléans, du Dauphin, Vauban, Montal et des Gardes.

De forteresse espagnole, *Charlamoij*, comme disait le Roi Soleil, était devenue, en dix ans, une ville fortifiée française.

Mais Charleroi allait encore subir de nombreuses dominations étrangères. Les hasards des guerres et des traités allaient la rendre successivement espagnole (1678), française (1693), espagnole (1697), française (1701), autrichienne (1713), française (1746), autrichienne (1748), française (1794), hollandaise (1815), avant de devenir belge (1831).

CHAPITRE II

Origines de la dévotion à N.-D. Immaculée au Rempart.

- L'église Saint-Christophe.

L'église primitive de Charnoy, déjà dédiée à Saint Christophe, se trouvait vers le sud-ouest de la place actuelle de la Ville-Haute. Lors de la prise de la ville,

Louis XIV décrète l'érection de l'église Saint-Louis, actuelle église de la Ville-Haute. La pierre de fondation est visible dans le portail d'entrée. Elle affiche les armes de la France et le millésime.

En 1722, le titre de Saint-Christophe est rendu à notre église en mémoire de l'illustre général montois Christophe Patey qui avait fait construire le chœur à ses frais.

- Une madone sur les remparts.

En 1682, Charleroy était de nouveau revenue à l'Espagne. Don Juan de la Paz y était gouverneur militaire.

Dans les premiers jours de mai 1682, les soldats de la garnison et les bourgeois de la ville découvrent, sur l'un des arbres du Rempart, une sorte de niche formée par des branchages et, dans cette niche, une statue de la Vierge, venue là on ne savait ni d'où, ni comment.

On avertit le curé de Charleroy qui s'appelait Jean Martini de Ham-sur-Heure. Il se fait apporter la statue et l'installe dans l'église paroissiale de Saint-Christophe, sur l'autel latéral gauche.

Le lendemain matin, on retrouve la statue sur le même arbre de la Place d'Armes (actuellement, face à l'Ancien Eden).

Le curé et les gens croient que l'on n'a pas rendu assez d'honneurs à la Vierge et qu'il faut rendre son transfert plus solennel.

L'un des dimanches suivants, on organise une procession et l'on place de nouveau la Madone sur l'autel de l'église paroissiale.

Mais, peine perdue ! À l'aurore du lendemain, la statue est venue reprendre sa place sur l'arbre du Rempart.

- Construction de la première chapelle.

Le curé Martini en réfère à l'Évêque de Namur qui, après examen des faits, décide de bâtir un sanctuaire sur le Rempart, à l'endroit que la Vierge semble elle-même choisir.

À l'emplacement de « l'arbre à la statue », Don Juan de la Paz, gouverneur militaire espagnol, fait bâtir la chapelle primitive à ses frais, à faible distance de l'emplacement occupé au boulevard Audent (aujourd'hui boulevard de l'Yser) par le sanctuaire actuel.

L'édifice est orné et meublé richement. Et, afin de perpétuer le souvenir de l'événement remarquable qui en avait déterminé la fondation, le Gouverneur fait placer aux côtés de la porte deux pierres commémoratives. Sur la première qui est gravée aux armes du roi Charles II, on peut lire :

« Don Juan Antonio Sarmiento y Camudio Sargento, général de bataille, gouverneur de cette place en l'an 1682 »

Et sur la seconde, gravée aux armes du Lieutenant-Gouverneur :

« El Mgre de Campo Don Juan de la Paz, Lieutenant du Gouverneur de cette place, bâtit ici cette chapelle en l'an 1682 ».

La chapelle est inaugurée le 2 juillet 1682. On ne trouvait point, dans tout le pays de Charleroi, un édifice offrant un plus beau coup d'œil.

C'était un oratoire hexagonal à cinq fenêtres cintrées. L'intérieur répondait à la perfection de l'extérieur. Un autel, richement sculpté et revêtu d'incrustations de marbre et d'or, devint le Trône de l'Image vénérée.

Le Lieutenant-Gouverneur ne se borna point à édifier le sanctuaire ; il donna une cloche, bénie sous le nom de Bartholomée, une lampe incrustée de ses armes, un superbe calice avec la patène, les burettes, le plat et la sonnette. Il fit aussi présent d'une couronne et d'un globe surmonté d'une croix pour l'Enfant-Jésus, d'un sceptre et d'une couronne pour la statue de la Sainte Vierge.

Tous ces objets, confectionnés en argent, furent accompagnés d'autres cadeaux, principalement de riches ornements pour la célébration des Saints Mystères.

Enfin, en 1793, un clocher neuf fut élevé par la libéralité des familles Divoy, Drion et Fontaine.

- Début de la dévotion à N.-D. au Rempart.

À partir du jour de l'inauguration de sa chapelle à Charleroy, la Sainte Vierge se plait à prodiguer à notre ville les célestes faveurs, comme elle le faisait sur le Rempart de Namur depuis 1680. Nombreux sont ceux qui viennent l'invoquer en son sanctuaire de la place d'Armes. Les bienfaits de Marie enracinent la dévotion dans tout le peuple de la Ville et de la région et l'on commence à fréquenter assidûment la chapelle de Notre-Dame Immaculée au Rempart de Charleroy.

Dans la statue de Notre-Dame au Rempart, on trouve des réminiscences bien caractérisées du costume militaire : la tête est recouverte d'une espèce de casque à larges bandes d'or recouvrant les oreilles, à la manière des Frisonnes. Le corsage de fin tissu est presque entièrement caché par une sorte de cuirasse d'or avec, au centre, l'agrafe-boucle et, sur les bords, la frange à gros glands.

Cette image vénérée n'est donc pas moins admirable en elle-même que dans ses origines et dans son histoire.

C'est à bon droit qu'on l'appelle Notre-Dame Immaculée au Rempart de Charleroy et qu'on la range parmi les Madones miraculeuses de la Belgique.

- Heurs et malheurs de la première chapelle.

Nous verrons dans le prochain chapitre qu'après plus de cent années de prospérité, la chapelle connaîtra des heures noires pendant la Révolution française et qu'elle devra être finalement démolie après 134 ans d'existence, par suite du remaniement des fortifications de Charleroy par les Hollandais.

CHAPITRE III

Notre-Dame au Rempart sous les périodes française et hollandaise

- Période française.

Après plus de cent années de prospérité, la chapelle Notre-Dame au Rempart est vendue, en 1797, au profit de la République française. Madame François la sauve d'une ruine inévitable en l'achetant avec l'intention de la rendre au culte au moment où prendrait fin cette période troublée.

Par ordre du Préfet, on enlève la croix du clocher de l'église et de celui de la chapelle ; on fait disparaître les armoiries de Don Juan de la Paz et une partie des deux inscriptions commémoratives.

Les ordonnances du pouvoir révolutionnaire commencent par ces mots : « Guerre aux châteaux ! Paix aux chaumières ! Liberté, Égalité, Fraternité ou la Mort ».

Après le Concordat de 1802, la chapelle, fermée depuis cinq ans, est rapidement remise en état et les fidèles accourent de nouveau en foule honorer et invoquer l'Immaculée.

Après Waterloo, en juillet 1815, les deux églises paroissiales de la Ville-Haute et de la Ville-Basse étaient transformées en lazarets pour les soldats blessés. C'est à la chapelle de Notre-Dame au Rempart que l'on chante, le 2 juillet, la messe solennelle et le « Te Deum » en action de grâce de la victoire remportée contre Napoléon par les alliés dont l'armée belge faisait partie. Le lendemain, l'on commence une neuvaine de messes et de saluts pour les soldats morts sur les champs de bataille de Fleurus, Ligny et Waterloo durant les fameuses journées des 15, 16, 17 et 18 juin 1815. Cette neuvaine se clôture le 11 juillet par un service célébré pour les militaires nés à Charleroy et décédés au cours des guerres depuis vingt ans.

- Période hollandaise.

En 1816, le gouvernement hollandais procède au remaniement des fortifications de Charleroy. On décide l'expropriation de la chapelle de Notre-Dame. Le clergé et les fidèles viennent reprendre, en procession, dans son sanctuaire primitif, l'Image qu'on y vénérât depuis 134 ans. La translation a lieu le 29 septembre 1816, à l'issue de la messe paroissiale.

La Madone miraculeuse reste exposée pendant quinze jours au milieu du chœur de l'église ; elle est ensuite placée sur l'autel latéral gauche, jusqu'au moment de l'ouverture de la nouvelle chapelle.

Monsieur Pierre Mayence, qui sera le principal bienfaiteur de la chapelle pendant plus de cinquante années (jusqu'à sa mort en 1867), avait fait mettre de côté les matériaux de l'ancienne chapelle pour les employer à la construction du nouvel édifice. Le gouvernement hollandais avait payé une indemnité de huit cents francs.

Il fallait un terrain. Le Collège des bourgmestre et échevins, le clergé et les fabriciens adressent au roi Guillaume 1^{er} une demande, fortement appuyée par le comte de Glymes, commissaire du district. Le Roi accorde par arrêté le terrain nécessaire : « en la petite rue qui relie la rue Neuve à la Place du Manège ». Cette rue a été appelée depuis lors : « Rue de la Chapelle ».

À la suite de cet arrêté royal eut lieu la convention suivante :

« Cejourd'huy, 23 août 1819, nous soussignés Hermanus Ortayns, commandant du génie à Charleroy, avons cédé, sur une autorisation du 17 de ce mois, N°189, au soussigné Pierre Mayence, à ce autorisé par acte délivré par la Régence de la Ville de Charleroy, le 21 août même année, un

terrain de dix aunes carrées, pour y rebâtir la chapelle de Notre-Dame du Rempart, démolie à cause de la construction des fortifications. Fait et clos à Charleroy, le jour, mois et an que ci-dessus. Signé : H. Ortayns – Signé : P. Mayence ».

On pose la première pierre du nouvel oratoire¹ le 31 août 1819. Le 1^{er} juin 1820 à trois heures de l'après-midi, M. le curé Ponlot, assisté de M. Lemaître, curé de la Ville-Basse, et de M. Neute, curé de Dampremy, bénit, au milieu d'une foule de fidèles, le nouveau sanctuaire.

Le 11 juin se fait la translation solennelle de la Vierge miraculeuse.

La dévotion à Notre-Dame Immaculée au Rempart prend un nouvel essor dans la ville et dans toute la région.

CHAPITRE IV

Le culte de Notre-Dame au Rempart au XIX^e siècle

Peu de temps après la construction du second oratoire en 1819-1820, le culte de Notre-Dame au Rempart de Charleroy atteint ses cent cinquante années d'existence.

En 1832, se célèbre le Jubilé, par une neuvaine solennelle de grand-messes et de saluts. Le neuvième jour, le Saint Sacrifice est offert pour demander à Dieu de protéger Charleroy du choléra qui, à cette époque, causait des ravages dans une grande partie de l'Europe.

Les habitants doivent à Marie d'avoir échappé à cet épouvantable fléau.

A l'occasion du jubilé, on pouvait lire les chronogrammes suivants :

IL Y A CENT CINQUANTE ANS QU'EN CE JOUR
VOS ANCÊTRES DÉDIÈRENT CETTE CHAPELLE À LA VIERGE.
SAINTE MARIE, NOUS VOUS DÉVOUONS
ET CONSACRONS NOS CŒURS.
ACCEPTÉZ-LES, TENDRE MÈRE,
ILS NE VIVENT QUE POUR VOUS.

¹ Cette ancienne chapelle (la seconde de l'histoire de N.-D. au Rempart) est actuellement dédiée au culte de Sainte Anne et réservée à la communauté catholique ukrainienne. (Aumônier : Père Kitt).

En 1843, un nouvel autel est placé, dont une grande partie des marbres provenait de l'abbaye d'Oignies à Aiseau.

En 1847, le toit de la chapelle est rehaussé d'un dôme à huit colonnes, et une cloche y est placée par les soins de M. Pierre Mayence.

Monsieur Mayence était le type même de l'honnêteté et de la charité. Il fut souvent l'intermédiaire de très grandes et importantes donations charitables. Il soutenait le Bureau de Bienfaisance dont il fut longtemps président, ainsi que de la Fabrique de l'Église de la Ville-Haute.

Le bureau de Bienfaisance, qui hérita de sa fortune évaluée à 270.000 francs-or, lui fit élever un monument funéraire au cimetière et obtint que le boulevard extérieur, longeant la caserne de cavalerie porte le nom de boulevard Mayence.

Il reste, pendant plus d'un demi-siècle, le grand bienfaiteur et le vigilant gardien du sanctuaire à l'érection duquel il avait tant contribué en 1820.

On voyait chaque jour le vénérable vieillard passer de longues heures aux pieds de Notre-Dame. Il mourut le 20 janvier 1867 et légua, par testament, sa maison à l'un des vicaires de la paroisse.

Toute l'histoire de la seconde chapelle au XIX^e siècle est marquée de l'empreinte de ce grand philanthrope.

En 1881, M. le chanoine Van Geersdaele, curé-doyen, avait souffert d'une bronchite aiguë qui avait mis ses jours en danger.

Il avait obtenu sa guérison à l'intercession de Notre-Dame. C'est pourquoi, en 1882, il donne toute la solennité possible au second jubilé centenaire de la Madone miraculeuse. Aidé par son dévoué vicaire, M. Joseph Cambier, il met tout en œuvre pour préparer les fêtes.

La grande solennité est fixée au dimanche 8 octobre. L'église avait reçu une riche ornementation. La Statue miraculeuse est exposée sur un trône, au milieu du chœur.

Sa Grandeur, Mgr Du Rousseaux, évêque de Tournay, célèbre la messe pontificale, entouré d'un nombreux clergé. Le sermon est prononcé par Mgr Cartuyvels, vice-recteur de l'Université de Louvain.

Après la messe, une magnifique procession se déroule dans les principales rues de la paroisse. Mgr l'Évêque suit, sous le baldaquin, la Statue

Miraculeuse. La Vierge est portée par les demoiselles de la ville et replacée solennellement en sa chapelle.

On célèbre une octave de messes et de saluts, et l'on reprend la coutume de célébrer, chaque samedi, le Saint Sacrifice à l'autel de Notre-Dame.

La confrérie est réorganisée. Les statuts en sont approuvés par Mgr Du Rousseaux, évêque de Tournay. Elle se propage rapidement et contribue à entretenir la dévotion à la Vierge miraculeuse.

Cette dévotion se maintient très vivace dans tous les cœurs chrétiens, sous les pastorats féconds de Mgr Pourbaix et de M. le chanoine Lemaître. A partir de 1867, MM. Deneyer et Lambrechts, vicaires, et plus tard, M. Delgouffre, clerc-organiste, avaient repris les fonctions et continué la tradition de Monsieur Pierre Mayence.

- Projet de construction d'une nouvelle et troisième chapelle.

À la fin du 19^e siècle, tout, à Charleroy, s'était transformé ; tout avait pris le genre des grandes cités. Il était bien juste que le culte de Notre-Dame reçût, au milieu de cette efflorescence du progrès moderne, un nouvel éclat et de nouveaux accroissements.

La Providence a daigné se servir dans ce but d'un humble enfant de la ville, l'abbé Lalieu, devenu Doyen de Charleroy.

Avec la bénédiction de Mgr Walraevens, évêque de Tournay, et avec la coopération de plusieurs généreux bienfaiteurs, un projet de construction d'un nouveau sanctuaire est établi.

Cet oratoire doit être beaucoup plus vaste et beaucoup plus beau que l'ancien, et pourra être édifié au centre du boulevard principal et à peu de distance de l'emplacement de la chapelle primitive, presque à l'endroit où la Vierge miraculeuse est apparue en mai 1682.

CHAPITRE V

Notre-Dame au Rempart au début du XX^e siècle

Arrivés à ce point de l'histoire de Notre-Dame au Rempart, nous possédons un document manuscrit du Doyen de l'époque, M. le chanoine Lalieu, relatant les considérations qui ont été à l'origine de la construction de la

chapelle actuelle. Ce document nous paraît si intéressant que nous le reproduisons ci-dessous in extenso :

- 29 août 1905.

La Ville de Charleroy vénère, depuis 1682, une Vierge miraculeuse désignée sous le vocable de Notre-Dame du Rempart, parce que la statue apparut et retourna à deux reprises sur le Rempart, et parce que la première chapelle fut construite, en souvenir de ce prodige, sur le terrain des fortifications.

En 1816, les Hollandais englobèrent cet édifice dans la démolition de l'ancienne forteresse. On fut forcé de transporter le sanctuaire dans une rue de la Ville (rue de la Chapelle).²

Cette rue, qui était autrefois un coin très tranquille, est devenue une artère très mal famée, remplie de maisons de débauche et de cabarets borgnes.

Des faits immoraux se sont passés, hélas ! à plusieurs reprises, il y a quelque temps, dans la chapelle même où il y a une partie vitrée qui reste traditionnellement ouverte toute la journée.

Les fidèles n'osent plus guère venir y prier comme autrefois.

Pour ces motifs, mes vénérés prédécesseurs et notamment Mgr Pourbaix avaient déjà eu l'idée de déplacer cet Oratoire.

Voici qu'une occasion se présente. Je puis acquérir facilement un terrain de quarante mètres de longueur sur six de largeur.

Ce terrain est situé au boulevard de l'Ouest (actuellement boulevard de l'Yser), non loin de la chapelle actuelle, et à peu de distance de l'emplacement de la chapelle primitive.

Ce projet offre les avantages suivants :

- 1) La chapelle serait reportée, comme avant 1816, sur les anciens remparts, tout près de l'emplacement choisi par la Sainte Vierge en 1682.
- 2) La chapelle serait éloignée d'un lieu mal famé et placée dans un endroit qui sera toujours bien habité et bien fréquenté.
- 3) La chapelle serait transférée d'une rue étroite sur un boulevard spacieux, où l'on pourra facilement caser une grande foule en temps de pèlerinage.
- 4) La chapelle serait beaucoup plus grande et beaucoup plus belle que la chapelle actuelle.

² Rappelons qu'il s'agit de la chapelle actuelle Sainte-Anne, lieu de culte des Ukrainiens.

Daigne Notre-Dame du Rempart me mettre à même de mener à bonne fin ce projet qui intéresse tout son culte séculaire et le bien des âmes.

- 1^{er} septembre 1905.

J'écris à Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque pour lui proposer le projet indiqué ci-dessus.

- 4 septembre 1905.

Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque (Walraevens) m'écrit par l'intermédiaire de Monsieur le Vicaire Général Lemaître qu'elle n'approuve aucunement le projet susdit, qu'il y a lieu de bâtir une église dans le voisinage de l'ancien cimetière à la Porte de Waterloo et de céder à cette nouvelle paroisse la Statue miraculeuse de Notre-Dame du Rempart.

- 8 septembre 1905 - Fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge.

Après avoir beaucoup prié et beaucoup réfléchi, je me suis décidé à demander à Monseigneur de ne pas maintenir sa décision et ce, pour les motifs suivants :

La Sainte Vierge, d'après le récit traditionnel, est apparue sur le Rempart et s'y est « retransportée » à deux reprises. Elle n'a pas voulu, dit-on, être placée dans l'église paroissiale. Elle a préféré une chapelle séparée de l'église, mais appartenant à la paroisse. Il semble donc que bâtir une église dans les conditions indiquées pour en faire la paroisse Notre-Dame du Rempart, ce serait aller à l'encontre des vues de la Providence.

Quoi qu'il en soit de cette raison plus ou moins mystique, il est certain que la population verrait cela d'un très mauvais œil. Le vieux Charleroy tient énormément à la Madone de Charleroy. Et le vieux Charleroy, c'est la Ville-Haute. La paroisse de la Ville-Haute possède la statue miraculeuse depuis 225 ans bientôt ; elle ne veut ni ne peut aliéner ce trésor incomparable, pas plus que Monseigneur et les Tournaisiens n'aliéneraient Notre-Dame de Tournay ou St Éleuthère, même si la Vierge miraculeuse ou le corps du Fondateur du Diocèse devaient servir à faciliter l'érection d'une nouvelle paroisse à Tournay.

En supposant donc que l'érection d'une cinquième paroisse à Charleroy à la Porte de Waterloo soit reconnue chose absolument nécessaire, le Doyen de

Charleroi et son Conseil de Fabrique ne pourraient jamais consentir à céder la Vierge Immaculée du Rempart.

En réalité, l'érection d'une cinquième paroisse à l'endroit indiqué est une question qui exige un examen approfondi et beaucoup de prudence.

J'ai traité cette question in extenso dans le rapport envoyé à Monseigneur l'Évêque le 18 octobre 1905.

Ce rapport est consigné dans les archives paroissiales de la Ville-Haute et dans les archives diocésaines à Tournay.

- Mars 1907.

L'occasion m'a été donnée de passer quelques jours à Tournay lors du Triduum que j'ai prêché à la cathédrale pour les Prières des Quarante Heures.

J'ai eu tout le temps de traiter de vive voix l'affaire de Notre-Dame Immaculée au Rempart.

Monseigneur me permet de bâtir une nouvelle chapelle paroissiale au Boulevard Audent. J'avais entamé les pourparlers avec Madame Larbalestrier, propriétaire du terrain que je désirais. Je vais reprendre les pourparlers avec les Sœurs de la Charité qui ont hérité cet immeuble grâce à mon intervention auprès de la donatrice en 1905.

CHAPITRE VI

1907-1908 - Construction et inauguration de la chapelle actuelle

- **Le 12 juin 1907**, Monsieur le chanoine Lalieu écrit :

« Grâce soient rendues à Dieu et à la Vierge Immaculée : les négociations entamées avec Monseigneur l'Évêque de Tournay, Monseigneur l'Évêque de Namur et la Congrégation des Sœurs de la Charité viennent d'aboutir au résultat désiré : la Congrégation des Sœurs de la Charité est autorisée à bâtir la nouvelle chapelle de Notre-Dame Immaculée au Rempart, du côté gauche de la maison que leur a léguée Madame Larbalestrier au Boulevard de l'Yser. Le nouveau sanctuaire sera bâti entièrement à mes frais, mais les Sœurs feront le paiement officiel.

La convention sera signée par les deux Évêques, par la Supérieure des Sœurs de la Charité à Namur et par moi.

La nouvelle chapelle sera admirablement située. La Providence a tout disposé pour le plus grand honneur de Marie. L'emplacement se rapproche de l'emplacement de la chapelle primitive ; il se trouve au plus bel endroit et au plus grand passage de la Ville. Le nouveau sanctuaire sera le lieu définitivement choisi par la Sainte Vierge pour y ressusciter sa dévotion et y faire éclater sa toute-puissante bonté en faveur des habitants de Charleroy et des environs.

Notre-Dame au Rempart, p.p.n. !

Notre-Dame de Charleroy, p.p.n. !

- **Le 8 septembre 1907**, les plans de la nouvelle chapelle sont définitivement dressés et approuvés. La première pierre a été posée et bénie ce jour par M. le doyen Laliou en une cérémonie tout intime.

La construction prendra un peu plus d'un an. En effet, dès juillet 1908, les journaux annoncent que la translation de la statue de Notre-Dame des Remparts dans la nouvelle chapelle du Boulevard de l'Yser se fera en octobre et que de grandes solennités auront lieu à cette occasion.

En effet, le dimanche 11 octobre 1908, jour de clôture de la neuvaine préparatoire, une grande procession, à laquelle participe Monseigneur l'Évêque Walraevens, parcourt les rues de la ville. Elle est suivie de la bénédiction solennelle du sanctuaire par Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque. Du 11 au 18 octobre, une octave solennelle est célébrée pour l'inauguration de la nouvelle chapelle.

- « **Le Rappel** » du **12 octobre 1908** donne des échos de ces manifestations. En voici l'essentiel :

« A la nouvelle chapelle de Notre-Dame du Rempart. »

Une foule qu'on ne peut évaluer couvre le Boulevard sur toute sa longueur. C'est un fleuve humain. Aux approches du Sanctuaire, on s'écrase littéralement. Il faut que la police déploie tous ses efforts pour assurer le passage des premiers groupes. Les portes de la nouvelle chapelle, attenante

à la Maison des Sœurs de Charité de Namur, ne s'ouvrent qu'à l'arrivée de la Statue Miraculeuse.

Peu de personnes sont admises dans le nouveau sanctuaire. Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque, de ses mains, place la statue sur le trône que, désormais, elle occupera, offerte à la vénération des fidèles.

Les strophes du « Magnificat » retentissent sous les coupoles de la chapelle, puis le cortège se reforme pour entrer en l'église Saint-Christophe, toujours entre cette quadruple haie de curieux. »

*

La chapelle, **sous sa simplicité, est splendide** et fait honneur à l'architecte qui en a fourni les plans, M. Raoul Taburiaux, de Charleroi. La façade, très gracieuse, en style Renaissance, XVII^e siècle, se termine par la croix, sur le pied de laquelle resplendit le monogramme de la Vierge.

Surmontant la porte, on lit le chronogramme suivant :

MARIE, CONSOLATRICE ET SECOURS DES AFFLIÉS, P.P.N.

L'intérieur présente deux coupoles de quinze mètres de hauteur, vivement éclairées par le haut. Ses dômes sont ornés de guirlandes, symbolisant les prières des fidèles et les bienfaits de la Vierge. Les écoinçons de la première coupole rappellent les Gloires de Marie Immaculée. Les écoinçons de la seconde coupole rappellent les Gloires de la Vierge Toute-Puissante, le Rempart de la Défense de l'Église et des âmes.

Tout autour de la chapelle, dans la frise de la corniche, court l'inscription suivante, tirée de l'« Ave Maris Stella » :

*Reine du ciel, brisez les chaînes du pécheur,
Rendez la vue à l'âme, aveugle dans ses routes,
Chassez bien loin de nos maux et dissipez nos doutes,
Pour nous tous, demandez les vrais biens, le bonheur.*

Comme nous l'avons dit, la Vierge Immaculée au Rempart est placée au-dessus de l'autel, dans une gracieuse niche où l'or de sa somptueuse parure se détache vivement sur un fond de riche mosaïque.

Les trois fenêtres du chevet sont ornées de beaux vitraux, dus aux talents des peintres verriers bruxellois Capronnier et Comère. Au centre, apparaît N.-D. de Lourdes, l'Immaculée, telle qu'elle s'est montrée en 1858, près des rochers Massabielle et telle que, depuis lors, l'Église la présente souvent à notre vénération. Les deux autres vitraux représentent N.-D. de Charleroy en 1682 et en 1908 (225^e anniversaire).

*

Après le départ de Monseigneur, la foule, se précipitant, envahit la chapelle. C'était à qui irait s'agenouiller sur les dalles pour offrir ses hommages à la Reine du Pays Noir et adresser ses plus ferventes prières à sa Consolatrice Toute-Puissante.

Ah ! les hommages de cette foule ! Comme ils démontrent combien la vénération est profonde pour la Mère du Christ, comme ils sont le témoignage profond que la foi est toujours vivace en notre pays industriel ! La grandiose fête religieuse qui s'est déroulée dans les murs de Charleroy restera inoubliable et sera féconde en grâces pour tous ceux qui y ont participé. Cette magnifique manifestation de Foi qui a réjoui le cœur de notre Évêque vénéré dont la présence parmi nous, nous procure tant de joie, n'est que le prélude d'un renouvellement de la dévotion à N.-D. Immaculée au Rempart qui reflurira au Pays de Charleroy ainsi qu'au temps de ses anciennes et patriarcales familles.

Charleroi a fait dimanche 11 octobre 1908, le plus splendide triomphe à sa Madone, elle l'a acclamée comme la Reine et le Rempart de la cité.

Hourrah pour ses habitants !

CHAPITRE VII

1908-1924 - N.-D. au Rempart et la Première Guerre mondiale

Dès l'inauguration de la troisième chapelle le 11 octobre 1908, et pour répondre aux vœux de notre Évêque, la Confrérie a été réorganisée et trois pratiques principales ont été établies :

- **Chaque année**, la neuvaine de la grâce est célébrée en octobre avec la plus grande ferveur. Elle produit d'innombrables fruits dans les âmes.
- **Chaque mois**, le salut est chanté le second jeudi à cinq heures en la chapelle et ce, avec la lecture des recommandations.
- **Chaque samedi**, la messe paroissiale de six heures et demie est chantée en l'honneur de Notre-Dame Immaculée au Rempart dont l'image resplendit sur la bannière à l'entrée du chœur. Des prières spéciales sont dites après l'Évangile pour tous les assistants.

Cette messe du samedi est célébrée en l'église paroissiale et non à la chapelle, afin de rendre plus faciles les confessions et les communions des paroissiens et des pèlerins.

De 1908 à 1914, le Sanctuaire s'est progressivement embelli. Il y avait déjà en 1914 plus de cent plaques de marbre ex-voto en remerciement de grandes grâces obtenues.

Hélas, le cataclysme guerrier est venu secouer le monde. Le samedi 22 août 1914, l'armée allemande incendiait une grande partie du boulevard Audent, et le beau sanctuaire de Marie devenait la proie des flammes.

Aussitôt qu'il fut possible de s'aventurer dans les rues, le Doyen de Charleroi accourut à la chapelle. Il était environ quatre heures. Le feu avait déjà consumé les boiseries de l'entrée et dévorait le jubé ; l'autel était intact. Aidé dans cette pieuse mais attristante besogne par son dévoué sacristain, M. Delgouffre, et par un fervent paroissien, M. Roose, le Doyen sauva la statue miraculeuse et la rapporta entre ses bras à l'église.

La chapelle acheva, hélas, de brûler et les coupoles en briques s'effondrèrent. Toutefois, les murs et la façade restèrent debout. Les vitraux demeurèrent en bon état.

La Madone miraculeuse resta à l'église dans la chapelle des fonts baptismaux que l'on avait aménagée en chapelle spéciale pour la circonstance.

En novembre 1915, on peut entamer la restauration de la chapelle et en mai 1916, la Sainte Vierge reprend possession de son trône en son sanctuaire, qui commence, dès lors, à sortir de ses ruines.

On remplace les coupoles en brique par des coupoles en verre étoilé, afin d'obtenir une clarté plus vive.

Le fond de la chapelle représente la muraille crénelée de la forteresse de Charleroy en 1682. En avant de ce mur du rempart, se trouve, au centre, un arbre au feuillage naissant comme cela se voit au printemps. La Vierge est placée dans le branchage comme dans une sorte de niche de verdure, telle qu'elle est apparue au commencement du mois de mai 1682.

Cette représentation est la plus saisissante et la plus locale ; elle est aussi la plus conforme à la vérité historique : c'est le décor que Marie a choisi elle-même le jour où elle vint se fixer sur les remparts de la cité.

Pendant les années de guerre, août 1914 à novembre 1918 et pendant les années suivantes, Notre-Dame Immaculée a accordé tant de faveurs que les murs de la chapelle se sont rapidement couverts d'ex-voto de reconnaissance.

Le 23 mai 1920, apprenant les innombrables faveurs que, depuis 1682, la Vierge invoquée sous le titre de Notre-Dame Immaculée répand sur les fidèles dans son sanctuaire du Rempart à Charleroy, notre Saint Père le Pape Benoît XV a daigné accorder à Mgr Lalieu, doyen de Charleroy, une relique insigne, à savoir un fragment de la ceinture portée par sa vie par le Mère de Dieu.

Cette ceinture fut apportée à Rome pendant les premiers siècles par l'impératrice Pulchérie, et soigneusement gardée dans les trésors de l'Eglise romaine.

Le morceau de cette ceinture détaché pour la Ville de Charleroy restera à jamais le plus précieux trésor du Sanctuaire de Notre-Dame du Rempart. Il y est conservé dans le Repositorium de l'autel.

En août 1922, l'autel définitif a remplacé l'autel provisoire élevé à la hâte pendant la guerre en mai 1916. C'est un vrai chef-d'œuvre où les marbres, les bronzes, les émaux et les mosaïques chantent en des gammes rouge, bleu et or les splendeurs de Jésus et de Marie.

On a placé en même temps quatre grandes peintures murales rappelant que la Vierge Immaculée est la Médiatrice du genre humain et la Dispensatrice des grâces.

- Dans l'Annonciation, lors de l'Incarnation du Verbe, Marie devient la Mère du Dieu Sauveur et par Lui et avec Lui, la source de la grâce.

- Dans la Visitation, Marie s’empresse d’aller porter les premières grâces au Rédempteur, à Jean, à Elisabeth et à Zacharie.
- A la naissance du Christ, Marie distribue les grâces du salut aux pauvres dans la personne des bergers venus des alentours et aux riches dans la personne des Rois Mages venus du lointain Orient.

L’autel et les quatre tableaux sont dus au talent de Monsieur Louis Beyaert, de Bruges.

Le fond représentant le Rempart de la forteresse de 1682 est l’œuvre de Monsieur Joseph Manesse, artiste-peintre de Charleroy.

On a placé à droite de l’entrée du Sanctuaire le fac-similé exact des deux pierres commémorant l’érection de la chapelle bâtie par Don Juan de la Paz, et on a résumé l’historique du Sanctuaire dans l’inscription suivante :

EN 1682

*LA STATUE MIRACULEUSE VIENT ET REVIENT
SE PLACER
SUR UN ARBRE DES REMPARTS DE CHARLEROY
LE COMMANDANT MILITAIRE DE LA VILLE
FAIT ÉRIGER À SES FRAIS EN CET ENDROIT
LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME IMMACULÉE*

*

EN 1908

*SUR LES ANCIENS REMPARTS
TRANSFORMÉS EN RUES ET EN BOULEVARDS
LE PRÉSENT SANCTUAIRE EST BÂTI
NON LOIN DE L’ENDROIT DE L’APPARITION*

*

*LE DIMANCHE 11 OCTOBRE 1908
LE NOUVEAU SANCTUAIRE EST BÉNI
ET LA MADONE MIRACULEUSE
Y EST SOLENNELLEMENT TRANSFÉRÉE
PAR MGR WALRAEVENS, EVÊQUE DE TOURNAY.*

CHAPITRE VIII

1924 : le Couronnement de Notre-Dame

Après son sauvetage de l'incendie de 1914 et depuis que repose en son Sanctuaire la grande Relique de sa Ceinture, Notre-Dame Immaculée au Rempart voit plus que jamais affluer, à toute heure du jour, de pieux et nombreux pèlerins.

Les nombreuses grâces spirituelles et temporelles reçues sont commémorées en d'innombrables ex-voto.

Aussi, par rescrit du 15 avril 1923, notre Saint-Père le Pape Pie XI accordait à la Madone miraculeuse de Charleroy les honneurs du Couronnement Liturgique.

Il importait que Charleroy donne à un tel événement tout l'éclat requis.

Les familles chrétiennes et les communautés religieuses de la Ville préparent avec ardeur pendant de longs mois les groupes de la Procession Mariale, la décoration des rues, du Sanctuaire et de l'église de la Ville-Haute.

La vieille noblesse, la bourgeoisie et même les plus humbles travailleurs rivalisent de générosité pour offrir à Marie une parure digne d'Elle. Ils apportent à profusion l'or et les pierreries.

L'orfèvre carolorégien Bouez-Dion déploie tout son talent pour les transformer en cinq merveilles de joaillerie : la couronne de Jésus, la couronne de Marie, l'auréole de douze étoiles, le sceptre et la croix.

La solennité du Couronnement est fixée au dimanche 25 mai 1924. Elle est précédée d'une fervente neuvaine.

Le cardinal Mercier avait promis de venir présider les Festivités Mariales avec Monseigneur l'Évêque de Tournay et Monseigneur l'Évêque de Namur. Il est reçu à l'église, au milieu d'un enthousiasme indescriptible, par le Clergé, le Conseil de Fabrique et la Paroisse. La même sympathie accueille Son Éminence à la Chapelle où la Congrégation lui fait fête. C'est ensuite à l'Hôtel de Ville que le Bourgmestre, le Conseil Communal et les hautes personnalités de l'Arrondissement rendent un vibrant hommage au grand prélat et au grand patriote.

Dès six heures et demie, le dimanche, Son Éminence célèbre la Sainte Messe en l'église de la Ville-Haute et distribue la Sainte Communion aux fidèles pendant une heure entière.

À huit heures trente, la foule commence à remplir la vaste cour du Collège du Sacré-Cœur où va se dérouler à 9h30 le grand Office Liturgique. Cette cour est décorée avec un goût parfait. À toutes les fenêtres des trois étages, les oriflammes mettent une note joyeuse de couleurs mariales et nationales. Le long du mur des bâtiments Ouest, une spacieuse estrade est dressée. L'autel se détache sur un fond de riches draperies. En retrait, sur un trône somptueux, la statue miraculeuse attend la couronne.

Par-dessus cet ensemble, on lit sur de larges banderoles les inscriptions suivantes :

*HANC EX URBIS DONIS ACCIPE VIRGO CORONAM.
PIUS XI VIRGINEM HANC CORONA SACRA DECORAT
MARIA TE LAETANTER RASNEUR EPISCOPUS CORONAT
CARDINALI MERCIER SERVO SUO PRAEFULGET CORONATA VIRGO*

Dès que le Cardinal et les officiants ont fait leur entrée solennelle, Mgr Lalieu donne lecture du Bref de Sa Sainteté Pie XI décrétant le Couronnement de Notre-Dame de Charleroy et instituant comme Légat Papal Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Tournay.

Sa Grandeur procède à la bénédiction liturgique des précieux bijoux formant la parure de la Vierge.

Puis commence le Saint Sacrifice de la Messe. Son Eminence le cardinal Mercier assiste pontificalement au trône du côté de l'Évangile. Sa Grandeur Monseigneur Rasneur chante la Messe Pontificale. Il est assisté par Monsieur le Chanoine Cantineau, vicaire général et Doyen du Chapitre, par le R.P. Séverin, Recteur du Collège, et par Monsieur Debeck, Doyen de Marchienne-au-Pont.

Monsieur Theys, Doyen de Fleurus, et Monsieur Magnie, Doyen de Châtelet, font l'office des chantres.

Du côté de l'Épître sur l'estrade avaient pris place Monseigneur Ladeuze, Recteur Magnifique de l'Université de Louvain, les Révérendissimes Abbés

de Maredsous, de Rochefort, du Parc, Mgr Lalieu, plusieurs Chanoines ainsi que les Doyens de l'Arrondissement.

Au premier rang de l'assistance, se trouvent les Curés et Vicaires des environs, le Conseil de Fabrique, le Comité des Fêtes, Monsieur Damoiseaux, Gouverneur du Hainaut ; Messieurs les Sénateurs, Députés, Conseillers provinciaux et Conseillers communaux.

L'immense cour du Collège et les boulevards sont bondés d'une foule de plus de vingt mille personnes.

Les chorales et le peuple alternent pour l'exécution des chants liturgiques de la Messe. Après l'Évangile, Mgr l'Évêque adresse à l'assistance un magnifique sermon où il montre comment la Vierge Immaculée est le Rempart inébranlable pour l'Église, pour la Papauté, pour le Diocèse, pour la Carolorégie et pour les âmes chrétiennes. Il termine en souhaitant que Notre-Dame protège tous les chrétiens contre tous leurs ennemis afin qu'ils puissent un jour la contempler et la bénir au ciel éternellement.

A l'issue de la Messe, Mgr l'Évêque, avec ses assistants, gravit les marches qui donnent accès au trône de Notre-Dame Immaculée.

La sonnerie aux Champs jaillit des trompettes thébaines, toutes les cloches lancent leurs volées, le canon tonne, le peuple redit après le clergé les acclamations mariales, pendant que le Légat Pontifical couronne la Vierge miraculeuse, sous un rayon de soleil sortant d'un ciel resté jusque-là nuageux.

Le Cardinal entonne alors le « Te Deum ». Puis la cérémonie du matin se termine avec enthousiasme par toute l'assistance :

Notre-Dame au Rempart, agréez la couronne

Que la piété wallonne

Vous offre en hommage d'amour

Donnez-nous en retour

Glorieuse Madone

Les joyaux des vertus

Qui brillent, dans les cieus, sur le front des élus.

Il est 11h30 quand les impressionnantes cérémonies du matin sont terminées.

La Vierge couronnée est entourée d'une garde d'honneur et reste exposée à la vénération des fidèles jusqu'à l'heure de la Procession.

CHAPITRE IX

Le culte de Notre-Dame au Rempart de 1924 à nos jours

- La Procession du Couronnement (24 mai 1924)

Dès 13h30, les groupes arrivent nombreux et prennent les places qui leur sont assignées, le long du Boulevard Mayence, Boulevard Devreux jusqu'à la cour du Collège du Sacré-Cœur.

À 14 heures, la croix triomphale se dresse et, à sa suite, la procession se met en marche. Elle comprend plus de deux cents groupes fournis par les paroisses de l'Arrondissement de Charleroy, ainsi que du pays de Mons, du Centre, de Thuin, de Seneffe, de Walcourt.

Le cortège compte plus de quinze mille participants. Tous les groupes paroissiaux d'hommes, de femmes, de jeunes gens, d'enfants défilent en un ordre parfait encadrant leurs bannières multicolores, récitant le chapelet avec leurs prêtres ou chantant le Cantique du Couronnement.

Il faut remarquer tout particulièrement le char richement sculpté de la Vierge couronnée, Notre-Dame Immaculée au Rempart. Elle est portée par le groupe de prêtres originaires de Charleroy ou ayant exercé, comme vicaire, le ministère à la Ville-Haute.

Près de la porte d'entrée du Collège, rue de Montigny, sur une tribune de trente mètres de long, ont pris place le Cardinal Mercier, en grand costume cardinalice, Sa Grandeur Monseigneur Rasneur, évêque de Tournay, avec les autres Prélats, crosse en main et mitre en tête, puis les Chanoines, les Dignitaires et les Prêtres en habit de chœur assistant au défilé de la Procession Mariale. Ce défilé ne prend fin que vers quatre heures.

Son Éminence le Cardinal, Monseigneur l'Évêque et tous les officiants prennent, à ce moment, place dans le cortège.

Depuis la veille, la Cité tout entière est pavoisée. L'affluence en ville est énorme. On avait recueilli, rien qu'à la Gare du Sud, presque cinquante mille coupons.

Les trams et les véhicules de tout genre ne cessent de déverser des voyageurs se mêlant aux Carolorégiens et aux habitants des communes voisines venues à pied.

Tout cela forme une foule énorme dépassant les cent mille spectateurs, ayant pour la plupart la boutonnière ornée d'une petite plaquette au monogramme de N.-D. Immaculée sur un fond de couleurs nationales.

Malgré l'incertitude du temps, cette foule immense reste enthousiaste ; elle acclame frénétiquement le passage de la Madone toujours suivie par le Cardinal et Mgr Rasneur ainsi que les Prélats entourés d'un nombreux clergé.

À tous les carrefours, des contingents de gendarmerie de Charleroy et des brigades voisines, des policiers de la ville, en grande tenue, assurent de façon impeccable, le service d'ordre.

Malheureusement, il faut se résigner à l'inclémence du temps. Une grosse ondée qui dure une dizaine de minutes vient disloquer le cortège et force les participants à prendre refuge dans les maisons qui, toutes, s'ouvrent pour les recevoir. La plupart des groupes processionnels se retrouvent sur la place du Manège, avec la foule immense qui remplit la vaste esplanade pour entendre la Cantate et puis le discours final du Cardinal Mercier.

Son Éminence prononce d'une voix forte une allocution qui pénètre et qui fait frémir les âmes ; il parle du Couronnement de Notre-Dame Immaculée, du splendide triomphe qu'elle vient de connaître en cette cité et en ce pays qu'elle protège depuis 1682.

Il félicite Monseigneur Rasneur d'ouvrir son épiscopat par une manifestation aussi impressionnante. Il reprend la parole prononcée le matin par l'Évêque de Tournay : Gloire à Dieu qui a amené ici tant de chrétiens qui veulent rester unis au Christ-Roi. Cette grande union avec le Christ, elle s'opère avant tout par la Messe du dimanche et par la Communion fréquente. Il exhorte tous les participants à rester fidèles à ce devoir fondamental.

Le Cardinal allait conclure son discours lorsqu'une nouvelle averse aussi soudaine que torrentielle se mit à tomber. D'un geste majestueux, Son Éminence donne à la foule une dernière bénédiction et tous se retirent sous une pluie battante... Symbole contrariant mais symbole quand même, de la

pluie de grâces que la Vierge Immaculée a fait couler en ce grand jour sur toute la région sambrienne.

- Épilogue

Les cérémonies du Couronnement continuent jusqu'au jeudi 29 mai. Pendant ces trois jours, les pèlerins se succèdent nombreux et recueillis devant la Madone exposée en l'église paroissiale.

Le soir de cette fête de l'Ascension 1924, à l'issue du Salut, au milieu des chants et des acclamations de plusieurs milliers de personnes, la Madone miraculeuse est reportée triomphalement en son Sanctuaire.

C'est là que, sous son diadème de Vierge Miraculeuse couronnée par Pie XI, elle règnera sur nous pour être de plus en plus le rempart de nos âmes, de la Cité du pays sambrien.

Monseigneur Lalieu, la véritable cheville ouvrière du nouveau Sanctuaire, achèvera son long et fécond pastorat en 1932.

Sous le pastorat de ses successeurs les chanoines Dussart, Harmignie, Gravis, Samain et Stévaux, le culte de Notre-Dame au Rempart demeure très cher au cœur des Carolorégiens et des chrétiens de la région.

Il faut noter que si la guerre 1940-45 a, cette fois, épargné la chapelle, elle aura coûté la vie à son cher Doyen, M. Harmignie, tué à Courcelles le 18 août 1944 avec une vingtaine de ses concitoyens. Son courage admirable devant la mort reste un exemple pour tout le peuple de notre région.

En 1943, en pleine guerre, une consécration à Notre-Dame accompagnée d'une exposition mariale avait été organisée au Collège du Sacré-Cœur.

Et de nos jours encore, plus de deux cents personnes visitent quotidiennement le Sanctuaire du Boulevard de l'Yser.

Et maintenant, sous la direction vigilante de notre Pasteur, Monsieur l'abbé Michel Legat, lui aussi enfant de la Ville, nous nous préparons à célébrer le Tricentenaire de Notre-Dame.

Puisse le Seigneur bénir les efforts de notre Comité pour que les manifestations prévues à cette occasion soient dignes de celles qu'a connues jusqu'ici Notre-Dame de Charleroi.

Oscar HAP

Secrétaire du Comité du Tricentenaire de Notre-Dame au Rempart.